

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants

N° 77 - OCTOBRE 2005



Vie associative



Le dossier



Lacanau au présent



Sommaire

Vie associative 2-4

Editorial, Finances,
25^{ème} anniversaire

Lacanau au passé 5-6

Le dossier 7-9

Une résidence de qualité
pour personnes âgées

Lacanau au présent 10-15

Infos 16-17

Clin d'œil du trésorier

Voici le dernier numéro de l'année. Déjà nous préparons l'année 2006, l'année du centenaire de Lacanau-Océan. L'Aplo, dans le cadre des manifestations prévues, s'est engagée à promouvoir l'édification de la statue «le Matelot» au faite de la tour d'une des premières villas de Lacanau-Océan. Pour cela nous avons lancé une souscription qui court jusqu'à l'inauguration de cette entreprise du souvenir (août 2006). N'hésitez pas, à nous faire parvenir votre participation voire à solliciter un ami, intéressé par notre initiative. (cf p. 15).

Vous ne vous êtes pas encore acquittés de votre cotisation 2005 ? Il est encore temps de vous mettre à jour avec notre trésorerie qui, je vous le rappelle, n'est alimentée que par vos cotisations et vos abonnements. Aucune subvention ne nous est octroyée. Ultime remerciement avant l'arrêt de nos comptes 2005.

ATTENTION

Si vous n'avez pas reçu une lettre de rappel courant septembre, c'est que vous êtes à jour avec notre comptabilité. Attendez début janvier 2006, la réception du VLO n° 78 pour vous acquitter des cotisations et abonnements 2006. Merci de respecter cette disposition comptable qui évite toute erreur d'interprétation.

B. Thévenot

Editorial

Restons sereins

A l'heure où vous prenez connaissance de ce quatrième numéro de cette année anniversaire 2005, chacun a repris, qui le chemin du bureau, qui celui de l'usine ou de l'entreprise et pour nos plus jeunes, celui d'un d'établissement scolaire. Les vêtements de ville ont été ressortis des armoires pour supporter les broillards des petits matins frais. Mais les senteurs et les couleurs de l'automne n'ont-elles point aussi leur charme. Alors, restons sereins.

Sereins ! Comment ne pas l'être quand on apprend, via les médias, que notre gouvernement octroie aux municipalités françaises une année de mandat supplémentaire pour cause d'élections présidentielles et législatives. Prévus pour se terminer légalement en mars 2007, les mandats municipaux sont donc prorogés jusqu'en mars 2008. On peut donc espérer que nos élus canaulais auront à cœur de profiter de ce délai supplémentaire et inespéré pour faire connaître leur dessein quant à la restauration de la villa Plaisance et de l'Hôtel de l'Etoile d'Argent, arrêter le devenir du CMS du Moutchhic, décider de la destination des allées Ortal, mettre en chantier des projets ambitieux qui auront quelque «souffle». Projets pluriannuels programmés et financés dans le temps, tels : un plan d'ensemble d'aménagement et de restauration des chaussées et trottoirs canaulais, une étude d'un plan général de circulation, la déviation de Lacanau-Bourg, la création de parkings de dissuasion,

la réhabilitation du front de mer, «vitrine de notre commune», etc.

Oui, restons sereins car notre maire n'a-t-il point écrit dans le bulletin municipal «Eté 2005 n° 15», je cite : *«Enfin je tiens à faire observer que la très forte majorité des actions municipales touchant à l'allure générale est le produit d'une concertation et non le fruit d'une cogitation de quelques-uns et encore moins d'un décideur solitaire. Certes la démocratie absolue et permanente restera toujours une aimable utopie, mais il n'est quasiment aucun des travaux, aucun des chantiers, aucune des priorités qui ne soient la conséquence d'une consultation. La municipalité exerce pleinement ses responsabilités, sachant qu'une des principales est l'écoute».*

A chacun d'apprécier cette profession de foi en fonction de ses convictions personnelles et de ses responsabilités locales. Forte de cette déclaration, l'Aplo, comme les autres associations canaulaises, peut objectivement penser que la défunte commission extra municipale renaîtra de ses cendres. Car notre association distinguera toujours information et concertation et pense que la démocratie participative, fer de lance de la communication, doit être permanente donc non utopique. Allons, soyons optimistes et restons sereins.

Bonne rentrée et au plaisir de vous retrouver l'année prochaine parmi nos fidèles lecteurs.

JP Ménard, Président

L'aventure de l'Aplo 1980 - 2005

LE 25^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'APLO



Allocution de bienvenue prononcée le dimanche 21 août 2005 par le président de l'Aplo à l'occasion de la matinée «anniversaire» offerte aux personnalités invitées et aux adhérents, souscripteurs à l'emprunt «statue du matelot».

Mesdames, Messieurs les élus territoriaux,

Mesdames, Messieurs les présidents des associations invitées,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Amis de l'Aplo ici présents, soyez les bienvenus en cette matinée anniversaire.

L'Aplo est née le 5 avril 1980 sur proposition de notre ami Gilbert Aymard, aujourd'hui notre président d'honneur. Notre association est l'arrière petite fille du Comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan créé en 1906 et la petite fille de l'Association syndicale autorisée des propriétaires de Lacanau-Océan dissoute officiellement le 8 octobre 1978. Ces regroupements humains avaient pour objectif principal de faire valoir les droits et les devoirs des parties concernées par l'essor de cette jeune station à savoir : l'Etat, le département, la commune et les propriétaires quelle que soit leur origine sociale. L'histoire de la création et du développement de ce qui n'était à l'origine qu'un «hameau de village» est racontée avec force détails et riches documents iconographiques dans un ouvrage écrit sous la direction de notre ami René Magnon ; cet ouvrage paraîtra l'année prochaine, sous l'égide de la municipalité, dans le cadre des festivités du centenaire de Lacanau-Océan (1906-2006).

C'est d'ailleurs dans cette perspective festive que l'Aplo a proposé sa participation en procédant au lancement d'une souscription à 7 euros minimum la part afin de financer la reconstitution de la statue du «Matelot», emblème mythique qui trôna dès le premier tiers du siècle dernier au faîte de la tour de la villa d'un des plus anciens propriétaires de Lacanau-Océan, M. Jean-Emile Lacaze. Cette statue, commandée à un artiste canalais, sera érigée officiellement sur son socle d'origine lors des festivités de l'été 2006. Merci d'avance à tous ceux qui nous ont déjà fait confiance et à

tous ceux qui accepteront de souscrire à cette campagne du souvenir.

Il y a donc un quart de siècle Gilbert Aymard, «l'amoureux de Lacanau-Océan», assisté d'amis aussi passionnés que lui, soucieux de ne point laisser aux seules autorités territoriales élues et administratives le soin de gérer l'expansion de cette station, créait une association loi 1901, déposait des statuts qui précisaient dans l'article 2 les objectifs de la-dite association à savoir : *«Défendre les intérêts patrimoniaux, matériels et moraux des propriétaires, (...), représenter devant les juridictions compétentes et tous services publics l'ensemble des adhérents, (...), intervenir auprès des collectivités, services publics et autorités responsables, (...), donner un avis lors de réunions de concertation avec les élus et les services de l'équipement, etc».*

Mais à travers le temps, les présidents et les administrateurs qui se sont succédé n'ont eu de cesse que faire entendre leur voix auprès des autorités élues et administratives pour mieux défendre les intérêts de tous les résidents. Certes les relations furent et sont toujours plus souvent conflictuelles que consensuelles ; mais néanmoins la lecture de nos archives nous prouve que ces conflits ont largement contribué à l'évolution de cette station de la côte atlantique.

Pourquoi l'Aplo fête-t-elle son anniversaire ? Pour revendiquer son identité. Pour marquer sa place dans la vie collective de cette commune. Pour renouer avec son passé qui est assurément le gage de son présent. Pour honorer cette armée d'administrateurs dévoués, bénévoles, discrets mais efficaces qui se sont succédé au cours de ces vingt-cinq années pour que vive et se développe harmonieusement Lacanau-Océan. Quand on prend connaissance des archives que nous ont laissées nos

anciens, on s'aperçoit que l'histoire de l'Aplo est un roman, une aventure humaine riche d'événements, parfois rudes, mais toujours ancrés aux réalités contemporaines. Tout au long de cette année 2005, notre périodique trimestriel *Vivre à Lacanau-Océan* retrace dans la rubrique Lacanau au passé, les principaux événements de ce quart de siècle écoulé. Nous sommes fiers de vous préciser que ce journal dans lequel nous nous efforçons de marier la rigueur de l'information et l'exigence de l'écriture est lu par plus de trois mille Canalais, résidents et estivants ; audience qui nous vaut aujourd'hui près d'un millier d'adhérents.

L'Aplo est donc une association en pleine santé qui entame sereinement sa vie d'adulte sous la houlette d'administrateurs qui ne font que suivre la voie que leurs aînés ont tracée avec obstination.

Et demain?

Puisse Lacanau Océan, bâtie «sur du sable», née de la volonté d'un visionnaire, fruit du travail des hommes et de l'engagement de ses élus et de ses associations, bénéficiaire d'un cadre naturel idyllique où se marient l'océan, la forêt, le lac, conquérir au cours de ce vingt et unième siècle ses lettres de noblesse et atteindre la notoriété d'autres grandes stations de la façade atlantique.

Amis ici présents, je vous remercie chaleureusement d'avoir honoré de votre présence cette fin de matinée estivale. Avant d'aller lever votre verre en souhaitant bon vent à notre protégée, l'Aplo, je vous invite à découvrir ensemble ce diaporama mis au point par nos amis René Magnon et Yves Tartas assistés techniquement par l'un de nos fidèles annonceurs : «Sevin-Multi-service».

Encore une fois merci pour votre présence et pour votre attention.



Gilbert Aymard, président d'honneur de l'Aplo (à gauche)

21 août 2005 : L'Aplo a fêté ses 25 printemps



L'Aplo peut être satisfaite de cette matinée estivale tant nombreux étaient ses amis venus lui fêter ses vingt-cinq printemps. Quelque deux cents personnes, parmi lesquelles se pressaient nombre de présidentes et présidents d'associations locales et le représentant du capitaine Delpit de la caserne des pompiers de Lacanau avaient tenu à répondre favorablement à cette invitation anniversaire.

Annoncée dans le VLO n° 76 de juillet 2005, cette manifestation ne se voulait que festive. C'est pourquoi le président de l'Aplo dans son allocution d'accueil se limita dans ses propos à rappeler rapidement l'historique de ce quart de siècle d'activité associative. Lire ci-dessous «L'Aventure de l'Aplo». JP Ménard tint ensuite, à saluer la présence de **Gilbert Aymard**, président d'honneur de l'Aplo, de **M^{me} Pierrette Nicolas**, petite-fille de M. Jean-Emile Lacaze et enfin celle de **M^{me} Elie Souleyreau**, veuve de «l'amoureux de la forêt».

Le «clou» de cette manifestation fut la projection d'un diaporama ayant pour objet la naissance de la station océane : photos et cartes postales du premier tiers du XX^e siècle collectées et commentées avec précision par René Magnon et assemblées techniquement par Yves Tartas assisté de Didier Sevin. Accueil enthousiaste et spontané de l'auditoire qui, lors du «pot» final, ne tarissait pas d'éloges sur ce montage historique de qualité. Prémices prometteurs à un an des festivités du centenaire de Lacanau-Océan.

Puis ô surprise ! apparition d'une silhouette féminine vêtue du costume marin de l'époque ; c'était **Renée Greleau**, Canaulaise bien connue, qui avait fabriqué, elle-même, ce costume d'époque. En quelques mots, elle invita les dames de l'assistance à venir la rejoindre afin de réaliser pour le centenaire de la station océane des costumes qui pourraient ainsi «illustrer» un défilé original. Fine couturière, elle est prête à accueillir et à conseiller toutes celles qui souhaiteraient manier quelque temps l'aiguille chère à nos grands-mères. *Téléphoner à Lacanau Accueil 05 56 03 58 29.*



Madame Nicolas, petite-fille de Jean Emile Lacaze

Enfin, grâce à l'obligeance de M. Bill Blatch, négociant bien connu des professionnels sur la place de Bordeaux, mari de notre administratrice Christiane Blatch, fut organisé un tirage de trois lots : trois double magnums d'un château bordelais. Des 154 billets distribués aux personnes seules et aux couples présents (à l'exclusion des administrateurs de l'Aplo et de leurs conjoints), la main innocente de la jeune Manon, en extrayant les numéros 11, 88, 115 causait surprise et plaisir à trois dames de l'assistance : M^{me} Gaitte, Mlle Guette, M^{me} Rey.

Satisfait et détendu, chacun était alors invité à partager l'imposant apéritif-buffet conçu et préparé avec talent par Françoise Maurey assistée d'une ruche d'aides efficaces : Françoise, Dany, Christiane, Christine, Marie-Claude, Véronique, Caroline, Valérie, Céline,

Samantha et Monique. Buffet, haut en couleur, en saveur et en variété, qui fit le bonheur des invités qui s'éternisèrent plus d'une heure, devisant, de quoi ? Mais des affaires et des potins de l'Aplo et de Lacanau, pardi ! Rendez-vous est pris l'année prochaine pour fêter à nouveau ensemble, dans le cadre du centenaire, l'édification de la statue du «Matelot».



Renée Greleau en costume marin des années 1930



La manifestation s'est terminée par le pot de l'amitié

Kaléïdoscope de faits divers



Il était une fois dans les années 1980

Poursuivons ensemble dans les *Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain*⁽¹⁾ notre promenade commencée et racontée dans le précédent *Vivre à Lacanau-Océan n°76*. et glanons au hasard de la lecture des articles parus dans ces bulletins d'information les mille et un événements d'actualité de ces années 1980. On constatera avec ou sans surprise (selon les tempéraments) que certains thèmes rapportés sont toujours d'actualité.

Riche d'informations ce *Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain*, n°11 du mois d'août 1985. Jugez plutôt.

HLM, CMS, Collège, sont des préoccupations qui interpellent déjà l'Aplo. «*Nous avons l'assurance qu'une deuxième tranche d'HLM verra le jour à l'Océan (le Huga). Le collège, hélas, n'est pas pour demain mais nous devons nous battre pour que la fermeture du CMS du Moutchic soit le moins préjudiciable possible à nos enfants*». Ainsi s'exprime la présidente M^{me} Gagnier. (Amis lecteurs, sachez que le CMS abrita quelques années dans les anciens locaux médicaux un collège d'enseignement général qui accueillait tous les collégiens de Lacanau lesquels aujourd'hui fréquentent le collège de Hourtin).

Cet encart ci-dessous est toujours d'actualité. Adhérents et abonnés d'aujourd'hui, merci «d'entendre ce message».

S'il vous plaît ! Si vous avez vendu ou légué votre propriété canaulaise, veuillez nous faire connaître l'adresse exacte du nouveau propriétaire et si vous avez changé de domicile votre nouvelle adresse. Nous vous en remercions d'avance.

Plus loin on relève :

Avis : nous avons le plaisir de vous informer que l'Aplo tiendra une permanence tous les premiers samedis du

mois de 11 heures à 12 heures, salle de la mairie annexe de Lacanau-Océan.

Jours et horaires ont changé, mais nous sommes toujours aujourd'hui à votre écoute au local de l'Aplo sis rue Henri Seguin, chaque samedi matin de 11 h. à 12 heures.

Quant aux souhaits émis il y a vingt ans, comment ne pas les faire nôtres aujourd'hui ?

«*Nous espérons qu'avec la municipalité, les moments les plus difficiles sont passés et que notre évidente bonne volonté et notre sincérité ont prévalu. Il reste encore que nous soyons acceptés dans un système de relations et de concertations suivies et planifiées, moyen le plus efficace d'établir des rapports bénéfiques*».

Lacanau Accueil

«*Dernière née d'une lignée prolifique d'associations canaulaises, ce qui prouve la grande vitalité de notre commune, LACANAU ACCUEIL vous informe qu'une permanence vous est ouverte dans le hall de la salle polyvalente (...). Pourquoi ne viendriez-vous pas participer à l'activité de notre jeune et dynamique association ?*» informe dans ce VLO du mois d'août 1985 la première présidente, M^{me} J Lenoir, de cette nouvelle association. Lacanau Accueil a gardé son dyna-

misme et offre toujours aux Canaulais des activités aussi riches que variées. (cf plus loin l'article spécifique).

Création d'une classe maternelle. «*Pour mémoire, nous rappelons que 18 enfants de 3 à 5 ans et 14 de 2 ans ont été recensés, soit 32 enfants scolarisables en maternelle en 1985 et 1986*» signalent à l'Aplo les parents d'élèves de l'Océan.

Aménagement de la Place Charles de Gaulle : programmé en 1985, réalisé courant 1986 : «*c'est un peu cher peut-être, mais puisque cela va dans le sens d'une amélioration, applaudissons quand même et attendons pour voir*».

Des animations à tout prix ? Oui, mais ! : «*Nous disons oui à l'animation, oui aux recettes municipales, mais dans le respect des règlements... du cadre de vie des riverains...et de la sécurité*». Vingt ans après, mêmes observations.

Qu'en pensent les habitants du quartier Nord ?

Reprenons notre parcours dans les *Vivre à l'Océan, hier aujourd'hui, demain* suivants et constatons ensemble que les administrateurs actuels ne font que suivre la voie que leur tracèrent leurs prédécesseurs.

VO n° 12 janvier 1986 : «*L'Aplo, c'est la défense des propriétaires dans leurs droits, mais c'est aussi l'expression de ses 600 adhérents pour une collaboration permanente à l'amélioration du*



L'entrée de la plage

⁽¹⁾ *Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain*, est le premier titre du bulletin d'information de l'Aplo dans les années 1980.



Les allées Ortal

cadre de vie pour tous, qu'ils demeurent ou passent, se faisant les ambassadeurs d'une ville où il fait bon vivre, où le gigantisme n'a pas sa place, ce qui est un des charmes que nous devons nous appliquer à conserver » lit-on dans l'éditorial de ce bulletin.

Puis de découvrir ici et là quelques titres évocateurs d'articles plus ou moins grognons : «*De qui se moque-t-on ? (...) Quel prix pour une vie ? (...) Attention danger ! (...) La saison est finie, les nuisances demeurent*». Mais l'Aplo sait aussi remercier : «*Félicitations et remerciements à nos édiles et aux services municipaux pour la très jolie décoration lumineuse mise en place pour les fêtes de fin d'année (...) Remerciements pour la pose des plaques de rues...*».

Enfin, l'Aplo sait aussi rappeler que la vie en communauté exige des devoirs : «*Lacanau-Océan, c'est vous tous, nous tous... Lacanau, ville propre : dites-le avec des fleurs... C'est au civisme de chacun, qu'il soit retraité, en activité ou même adolescent, que nous devons un Lacanau «mieux, toujours mieux*».

VO n° 13 juillet 1986 : extraits du compte rendu de l'assemblée générale de mars 1986 : «*L'aménagement du front de mer reste une de nos préoccupations majeures et nous ne cessons de demander que soit améliorée cette promenade du bord de mer (...) Au sujet des terrains du CMS du Moutchic : là encore nous sommes dans l'expectative*

et si j'en parle, bien que ceux-ci se situent en dehors de la limite de Lacanau-Océan, c'est parce qu'il n'y a qu'un budget et que l'Aplo est partie prenante et intéressée dans son utilisation et dans les diverses réalisations envisagées». Dix-neuf ans plus tard, ces sujets continuent de nous interpeller. Ces observations n'empêchent pas l'Aplo d'apprécier «*que les plaques de rues et d'égouts aient fait l'objet d'un effort particulier, (...) que le projet de l'école maternelle avance, (...) qu'un plan d'amélioration de l'éclairage public sur Lacanau-Océan soit commencé*».

En publiant aujourd'hui l'article ci-contre, paru dans le VO n°14 de décembre 1986, nous ne faisons que répondre à certains de nos lecteurs qui, à la suite de notre enquête lancée en début d'année 2005, nous ont invités à «*faire le point sur les associations locales et sur les relations qu'elles entretiennent entre elles*». (Cf. VLO n° 76 juillet 2005). Nous nous prêtons avec d'autant plus de bonne grâce à cette recommandation que l'Aplo d'hier ouvrait déjà les colonnes de son bulletin bi-annuel, aux associations locales qui la sollicitaient.

Nous profitons donc de cette circonstance pour appeler aujourd'hui ces dernières à nous contacter si elles souhaitent véhiculer des informations à tous nos lecteurs, notre périodique étant lu, nous le rappelons, par plus de 3000 d'entre eux.



Cabines pour les bains et Etablissement Lacaze

Lacanau Accueil

Il était une fois une équipe d'amis heureux de vivre dans la station, toute l'année pour certains, les week-ends et les vacances pour les autres. Ils ont alors décidé de créer, non pas un club, mais une association loi 1901, en adhérant à la Fédération des Accueils des Villages de France. En octobre 1986, Lacanau Accueil fêtait son deuxième anniversaire.

Mais accueillir qui ? Tous les nouveaux arrivants dans notre commune et bien sûr tous ceux qui y sont installés. Et c'est ainsi que notre permanence renseigne, apporte une réponse concernant les possibilités d'hébergement provisoire, la recherche de location à l'année, les gardes d'enfants, les associations sportives, culturelles de notre cité. Lacanau Accueil crée un lien entre toutes ces associations, organise des sorties pédestres à la découverte de notre merveilleux environnement. Des dîners détente au restaurant réunissent autour d'une même table tous ceux qui veulent se rencontrer ou sortir de leur isolement. Cette année 1986 Lacanau Accueil a offert une soirée cabaret en clôture des journées pascales (...) et la soirée du Terroir, en fin de saison estivale. Nous étions présents à deux grandes manifestations sportives : d'abord à la traditionnelle course des trois lacs du 5 juillet (...) et en septembre, à la magnifique course de la communication qui réunit dans une profonde amitié et solidarité handicapés physiques en fauteuil roulant et coureurs de grand fond. Car la solidarité existe dans notre esprit et notre façon de vivre. Monsieur le Maire, à l'époque, M. le docteur Pierre Arnou-Laujeac, a eu la gentillesse d'écrire dans le «*Passeport*» de notre accueil : «*Pour moi, Lacanau Accueil est un «plus» sur le plan humain qui peut nous permettre de mieux vivre dans notre cité*».

Bien sûr, tout n'est pas facile pour animer notre association. Les choses avancent à tout petits pas. Alors, vous qui vous installez dans notre commune ou vous qui y vivez déjà et cherchez un petit «plus», n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour bavarder, apporter vos suggestions, faire connaître vos désirs. Nous ferons connaissance et peut-être viendrez-vous vous joindre à nous !

M^{me} J. Lenoir, présidente

Que LACANAU-ACCUEIL actualise ce document ; c'est très volontiers que nous le publierons.

Propos recueillis par Yves Moreau et Yves Tartas.

Une résidence de qualité pour personnes âgées



BREF RAPPEL

Dans le précédent VLO n°76, volontairement et brièvement nous avons fait le point sur le devenir du Centre médico-scolaire du Moutchic. Nous vous proposons aujourd'hui une étude plus élaborée, plus structurée afin que chaque Canalais, lecteur de ce dossier, puisse se faire une opinion personnelle et pourquoi pas nous la transmettre. Le fruit de toutes ces réflexions alimenterait alors «démocratiquement» ce sujet d'une brûlante actualité canalaïse.

Le devenir des personnes âgées n'est plus aujourd'hui un sujet tabou. Depuis la canicule de l'été 2003, les Français ont pris conscience de ce problème social. A Lacanau la population s'accroît. Notre commune, et notamment à Lacanau-Océan, abrite de plus en plus de couples aux «têtes blanches» qui viennent s'y retirer définitivement. Elle n'échappera donc pas à cette poussée démographique. Elle doit donc se pencher avec détermination sur ce problème de société. Certes, la municipalité a entamé une réflexion, créé un comité de pilotage auquel participe l'Aplo (cf. les VLO précédents). Mais long sera le chemin avant que ne soit donné le premier coup de pioche. Car nombreuses, documentées, avisées, renseignées, doivent être les réunions de travail. Celles-ci doivent rassembler autour d'une même table outre les représentants des élus, ceux des administrations territoriales et des associations locales. Des experts compétents viendront éclairer ces participants sur ce programme de la plus haute importance.



Ce que fut l'entrée du Centre Médico Scolaire



La maison de retraite à Lacanau-Bourg

Bibliographie

Afin de maîtriser notre argumentation, nous avons acquis la «bible» que tout professionnel confronté au monde des personnes âgées se doit de consulter en permanence à savoir le «*Guide de la création et direction d'établissements pour personnes âgées*» de Michel AGAËSSE chez Dunod, éditeur.

Sans oublier la collecte de toutes les enquêtes, chroniques traitant du problème du devenir des personnes âgées ainsi que les éditoriaux, articles et reportages parus dans les médias et revues spécialisées

A travers la lecture des medias spécialisés

Les experts estiment qu'un nourrisson sur deux né aujourd'hui pourrait devenir centenaire. Quant au nombre de centenaires, de 6000 aujourd'hui, il pourrait grimper à 150 000 vers 2050. Pour le Professeur BEAULIEU, il faut donc appréhender dès maintenant cette réalité sociale : «*La société doit se préparer à cette solution, tant au niveau des ressources disponibles que de l'intégration des personnes âgées*».

Apprenez que dès avril 2005, des associations et des direc-

teurs d'établissements pour personnes âgées ont entamé une série d'actions pour alerter les pouvoirs publics. «*Ce que vivent actuellement les personnes âgées est à l'image de la santé : la logique comptable pèse plus que les hommes*» ont proclamé ces responsables.

«*Demain nous serons tous vieux !*» s'écrie M. Michel Servais, président d'une association des familles de résidents des maisons de retraite ; l'apalissade qui ne doit pas faire sourire, «*tant une réelle politique en faveur des personnes âgées est nécessaire*».

Actuellement, il est impossible de faire face aux besoins engendrés par le vieillissement de la population. Entre 1996 et 2003, 4% de places supplémentaires ont été créés en France dans les établissements pour personnes âgées ; dans la même période, le nombre des plus de 75 ans a augmenté de 23% précise un rapport de la direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. «*La France a accumulé un retard de 15 à 20 ans*» s'indigne Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs d'établissements pour personnes âgées. C'est pourquoi, Lacanau doit s'inscrire au plus vite dans une politique capable de répondre positivement à ce problème socio-économique.

Des moyens ! Toujours des moyens, tel est le leitmotiv qui revient dans tous les documents ou interviews qui trai-



tent ce problème. «Il faut donner aux personnels de ces établissements les moyens de travailler dans ce qui doit être des lieux de vie et non pas de fin de vie. Et comment ne pas se poser la question de la démocratisation de l'accès à ces établissements ? Quelle retraite peut couvrir les deux mille euros mensuels demandés par ces maisons ?» interroge M. Servais. Savez-vous qu'actuellement une seule aide-soignante pour nourrir en une heure quinze personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est une réalité que l'on rencontre beaucoup trop souvent dans ces pavillons spécialisés dans l'accueil de ces vieux malades.

Nos lecteurs comprendront donc pourquoi nous sommes hostiles à la création d'un établissement privé. La résidence que nous demandons sur ce site doit être un établissement public agréé par tous les services administratifs : Etat, Région, Département. Et puisque Lacanau appartient à une Communauté de communes, voilà un sujet qui mériterait l'attention des trois maires concernés.

Nos visites

Aller sur le terrain pour constater de visu comment vivent nos ascendants dans ces maisons appelées toujours maisons de retraite nous est apparu non seulement utile mais nécessaire. Nous avons pu ainsi rencontrer et interroger les professionnels qui y travaillent et des résidents confrontés à cette nouvelle vie qui attend dans un avenir proche une très importante catégorie de la population française.

Le jeudi 17 février 2005, je rendis visite à l'EPAD/MGEN d'Arès (Gironde), établissement qui héberge près de 80 pensionnaires ; j'ai personnellement bien connu cette maison, mes parents, après un séjour d'une douzaine d'années, y ayant terminé leur vie. Superbe salle de restaurant, salon de musique, de repos, salle de jeux, de projection, grand parc ombragé. Un plus : situation en centre ville donc à proximité des commerces.

Le mercredi 30 mars, j'étais accueilli dans une des cinq unités de la Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie (Aisne) petite structure communale d'une quinzaine de lits ; résidence agréable, fonctionnelle, à l'échelle humaine mais financièrement très déficitaire. Là, dans un environnement de baies vitrées où s'engouffre la lumière, sont accueillis des pensionnaires de tous les âges et de comportements différents : du valide au malade frappé par un «Alzheimer». Donc pas de ghetto invalidant. Problème majeur rencontré par la direction : le manque d'aides soignantes qualifiées originaires des communes avoisinantes remplacées alors par des postes d'agents de service polyvalents (emplois locaux : précaires ou non). En zone rurale, et Lacanau est en zone rurale, il faut donc penser à loger les personnels diplômés.

Enfin le mercredi 6 avril, je visitai la résidence «Abbaye des Bords de Marne» Saint-Maur (Val-de-Marne), établissement dont je fus pendant une dizaine d'années membre du Conseil d'établissement (1989-1999). Cette demeure (209 lits) a connu ces dernières années une métamorphose immobilière qui en fait aujourd'hui une référence dont il faudrait s'inspirer sur le site du Moutchic. Son directeur, Monsieur Champvert, est le président de l'ADEHPA, association qui regroupe mille sept cents directeurs d'établissements pour personnes âgées. Ce professionnel connu du grand public depuis la canicule de 2003 est devenu l'interlocuteur privilégié des médias.

Ici boutiques ouvertes sur l'extérieur, tenues par des professionnels extérieurs à l'établissement. Présence d'une originale échoppe «Dépannages urgents» (articles courants variés) tenue par des bénévoles (présence d'un conseil du bénévolat). Là, salles d'activités pouvant, selon leur destination, être utilisées par des personnes ou des groupes extérieurs : espace bien-être par exemple.

Deux de ces établissements offrent, outre un accueil permanent, un accompagnement à domicile et un accueil de jour.

Certes, si chacun de ces centres d'accueil présente des spécificités, il n'empêche que de ces visites, il faut retenir ce principe essentiel à savoir que quelle que soit leur taille, ces établissements conjuguent vie privée et vie sociale, règle qui doit guider toutes nos réflexions futures.

Comment donc marier ces deux formes de vie ?

Extrayons de l'ouvrage cité ci-dessus quelques grands préceptes nécessaires à notre étude ; témoignons grâce aux apports de nos visites. Et élaborons ainsi en toute connaissance cet ensemble immobilier capable de satisfaire les futurs usagers.

Postulat : une résidence pour personnes âgées est avant tout un lieu de vie qui offre bien sûr des prestations médicales mais dont l'ambition première est de rechercher la satisfaction des résidents.

Il faut faire en sorte que l'entrée dans ce type d'institution se fasse non plus dans l'urgence mais avec l'assentiment de l'intéressé, attitude qui d'ailleurs déculpabilise la famille.

«La personne âgée est un citoyen comme les autres qui ne doit plus être confiné dans une marginalité et un certain isolement».

Ce fut là une de nos premières constatations. Ces trois établissements sont ouverts sur l'extérieur. Partagez notre stupéfaction quand nous découvrons ici la présence d'une halte-garderie pour les enfants des personnels et/ou des parents locaux. Des salles spécialisées destinées en priorité aux pensionnaires sont aussi ouvertes au public ou aux associations (location ou pas) : bibliothèque-médiathèque, salle informatique, d'activités physiques (gymnastique, kinésithérapie légère) ; salons de coiffure/esthétique, de manucure et de pédicure, de musique, etc. Pressing : antenne d'un commerce local. Nous avons même découvert avec surprise que les animaux de compagnie peuvent être les bienvenus. Ces cohabitations stimulantes sont le gage d'un enrichissement réciproque.

Il n'y a pas une vieillesse mais des vieillesse. Car chaque individu n'a pas les mêmes attentes.

Chaque personne âgée doit trouver à sa disposition des lieux et des activités internes répondant à son état présent. Personnaliser l'espace intérieur est



Une bien agréable résidence pour personnes âgées



qu'on ne programme pas une maison de retraite comme une résidence étudiante».

Compte tenu d'une part de l'accroissement de la population canaulaise, de l'installation définitive à Lacanau de nombreux couples de retraités et d'autre part compte tenu des propos des professionnels interrogés, Lacanau peut prévoir l'édification d'un ensemble immobilier accueillant quatre-vingts à quatre-vingt dix lits dont une quinzaine pour personnes désorientées

par la maladie d'Alzheimer. Cette taille d'établissement tout en répondant aux besoins locaux serait gérable humainement (les personnels) et économiquement (les prestations).

Attention, «un concept unique (spécialiser par exemple l'établissement vers la grande dépendance) va marquer cette résidence, lui enlever toute vie sociale et en faire un mouloir malgré les efforts du personnel».

Autrement dit bâtir au Moutchic une structure immobilière qui offre des unités de vie adaptées à toutes les formes de vieillissement donc capables de répondre aux besoins spécifiques des pensionnaires, n'est pas une utopie. Et de nos entretiens et visites nous retiendrons que «le concept hôtelier n'est pas de nature à minorer le concept de médicalisation. Bien au contraire, une ambiance chaleureuse, conviviale, est de nature à sécuriser et à atténuer les troubles psychiques générés par l'entrée en maison de retraite». Une résidence pour personnes âgées, ce n'est donc pas une succession de chambres, si agréables et pratiques fussent-elles, mais ce sont des espaces aménagés pour une vie collective et une vie individuelle dans le respect de la personne humaine.

Espace extérieur : bien pensé et aménagé, le site du CMS répondrait sans difficulté à cette première exigence : allées piétonnes, lopins pour jardinage, aires fleuries, square de repos, etc.

Espace intérieur : le hall d'accueil, «hall-atrium», doit être le poumon de l'établissement, point de rendez-vous autour duquel s'articule la vie et vers lequel convergent les couloirs de circulation. Relire ci-dessus, salles et salons spécifiques cités. «Les repas sont un moment fort de la vie de l'éta-

primordial. Ici les chambres sont meublées avec les biens du pensionnaire. «On se sent un peu plus chez soi» me confia une dame de 87 ans. Là, nous avons trouvé une salle de restauration, véritable salle polyvalente capable d'être transformée en salle de spectacle. Dans la petite résidence de l'Aisne, trônait même une conviviale cheminée. Des fêtes intergénérationnelles peuvent alors être organisées et animées par des associations locales, des élèves de la commune, des animateurs bénévoles ou rétribués sur le budget de l'établissement (fêtes légales, anniversaires, etc.). Tout mettre en œuvre pour que chacun reste « maître de sa vie » le plus longtemps possible et participe à la vie collective. C'est ainsi que dans deux des résidences visitées la cafétéria est un lieu de vie essentiel où un mobilier spécifique permet les jeux d'intérieur : cartes, dominos, scrabble, etc.

Le projet, le concept architectural

«Les promoteurs, les gestionnaires, les investisseurs doivent comprendre que l'excellence et la qualité doivent être au rendez-vous et qu'un des moyens pour y parvenir est de construire des lieux de vie et non d'hébergement et



Lieu de vie



blissement», donc le lieu de restauration mérite une attention toute particulière. Au Moutchic, sur ce site exceptionnel, le restaurant, accessible aux familles et aux visiteurs, sera lumineux, ouvert sur le lac et prolongé par une terrasse en plein air.

Conclusion

Si bien d'autres suggestions et propositions nous viennent à l'esprit, si la lecture des ouvrages et revues professionnels nous ouvrent des horizons prometteurs, il est sage d'arrêter nos propos et de conclure cette première approche.

Assurément, porter un tel projet nécessite préalablement à toute décision l'écriture d'un cahier des charges précis, cohérent et complet. Aussi, insisterons-nous avec pugnacité pour que se constitue autour du cabinet d'architecture qui aura la charge de suivre ce programme, une équipe pluridisciplinaire et motivée. L'Aplo reste disponible pour travailler à cette œuvre exaltante qui engage l'avenir des Canaulais, quels que soient leur âge et leur condition sociale.

JP Ménard
(à suivre)



Aide à domicile



Tiralo

Un dragon qui vous veut du bien...

Vacanciers, bronzez en paix, nageurs, nagez en confiance, surfeurs, surfez sportivement, «Dragon» veille sur vous.

Saviez-vous que «Dragon 33» est l'intitulé de l'ensemble des dispositifs de la Sécurité civile qui assure votre sécurité sur les plages de Lacanau et de Gironde. Il comprend des moyens techniques et humains dont la plupart vous sont familiers : hélicoptère, véhicules tous terrains, scooter de mer (jet-ski) ; pompiers et Samu avec leurs véhicules médicalisés de secours d'urgence ainsi que les équipes de surveillance des plages : MNS-CRS⁽¹⁾, sauveteurs aquatiques et SNS⁽²⁾.

Sur la plage immense de Lacanau-Océan s'échelonnent quatre postes de secours : à la plage centrale, le PC, à la plage nord, à la plage sud et enfin à la plage super-sud. L'été, vient s'ajouter pour la surveillance de baignade un poste mobile vers la Maison de la glisse. Les postes fixes sont dotés chacun d'un véhicule tous terrains (2 pour la plage centrale), de brancards classiques et d'un brancard à coque gonflable, d'attelles pour immobiliser les membres, le thorax et les cervicales, des bouteilles d'oxygène et un semi-défibrillateur ainsi qu'un «tiralo». Le «tiralo», mi-fauteuil roulant, mi-chaise longue est à la disposition des personnes à mobilité réduite qui désirent profiter de la plage et de la baignade.

Le nouvel hélicoptère, le EC 145, d'une capacité et d'une puissance plus grandes que celles de «l'Alouette» qu'il a remplacée (cf. VLO N°72), est détaché de l'aéroport de Mérignac et basé au Huga. Son champ d'action s'étend de la Pointe de Grave à la plage de la Jenny, au sud du Porge-Océan. Cet hélicoptère dispose d'une aire d'atterrissage à chacun des postes de secours. Plage centrale, cet emplacement est situé sur la dune face à la résidence Océanide ; c'est alors une source d'attraction certaine pour les passants que ne rebutent pas les vents de sable soulevés à l'atterrissage et au décollage par

ce gros bourdon. Parfois, le bruit est... moins apprécié par certains riverains.

En ce qui concerne les effectifs humains, la station dispose d'une équipe de 42 personnes, comprenant 15 MNS-CRS, 15 sauveteurs aquatiques, et 12 SNS, sous la responsabilité de 4 chefs de poste, l'ensemble étant commandé par le chef de plage, le brigadier Pascal ROUILLIER, MNS-CRS, qui nous a très aimablement communiqué ces informations.



Le dispositif de surveillance se met en place début mai, en effectif réduit sur la plage centrale pendant les week-ends. Puis l'ensemble devient progressivement et pleinement opérationnel 7 jours sur 7, de 11 heures à 19 heures de fin juin à fin août, pour se terminer en mode restreint vers la mi-septembre.

Les motifs d'intervention ou d'assistance sont très variés, allant de la piqûre de vives aux fractures graves (cervicales en particulier), ou noyade nécessitant réanimation sur place. Ces interventions touchent également à la

surveillance des nuisances diverses pouvant troubler l'ordre public : vols, consommation d'alcool ou de drogue (des dealers ont ainsi été interpellés et traduits immédiatement en justice), décibels sauvages, chiens (interdits de plage), vente ambulante illégale, etc.

Le sauvetage en mer s'effectue avec des moyens adaptés au degré de difficulté. Par mer calme et à distance raisonnable, les baigneurs entraînés par le courant vers le large sont ramenés par les sauveteurs «nageurs de pointe» avec bouée et filin de traction ou par le jet-ski. Par gros temps, lorsque le franchissement des rouleaux devient trop périlleux, l'hélicoptère intervient et, grâce à sa nacelle, «repêche» par hélitreuillage les personnes assistées alors dans l'eau par des sauveteurs munis de bouées. Par groupes de 2 (1 sauveteur, 1 baigneur), tout le monde est déposé en douceur sur la plage.

Les rescapés, même ceux qui semblent indemnes sont ensuite conduits au poste central où un médecin du Samu (venu avec l'hélicoptère) procède à un examen systématique afin de détecter les risques d'une réaction grave et tardive, telle par exemple l'embolie pulmonaire qui peut survenir lorsque l'eau salée a été aspirée dans les poumons. En fonction de leur état, ces personnes retournent à la plage ou sont dirigées vers le cabinet médical de Lacanau-Océan. Les traumatismes plus graves sont acheminés vers l'hôpital, soit par l'ambulance des pompiers ou celle du Samu, soit par hélicoptère selon le degré d'urgence ou de gravité, après avoir reçu une première assistance sur place (respiration artificielle, massage cardiaque, oxygène, immobilisation thoracique, cervicale, etc.).

L'hélicoptère de gendarmerie de Cazaux peut venir en renfort en cas de besoin. Il faut souligner que les sauvetages en mer sont totalement gratuits.

Quelques chiffres afin de donner la mesure du travail effectué par ces équipes avec beaucoup de savoir-faire, de dévouement et de courtoisie.

Au cours de l'année 2004, du 5 juin au 12 septembre, on a dénombré 485 assistances à baigneurs, 586 accidents bénins (soins prodigués au poste de secours) et 84 accidents graves. En ce qui concerne les infractions, 568 ont fait l'objet d'avertissements verbaux et 17 personnes ont été mises à la disposition de la justice. On ne peut que rappeler les recommandations de baignade alors que 293 personnes ont été secourues hors zone surveillée dont 14 ont nécessité une réanimation. A noter également que 10 personnes ont été sauvées en dehors des horaires de surveillance dont 2 avec réanimation ; un Anglais qui dérivait à 21 heures sur sa planche de body-board doit encore s'en souvenir...

C'est un grand soulagement de constater qu'il n'y a eu aucun décès à déplorer en 2004, ni en 2005 (à fin août). En 2005, ces chiffres sont stables ou en légère augmentation : accidents graves (86 dénombrés à fin août), et interpellations pour abus de stupéfiants ou vols (18).

Bravo Dragon 33, et un grand merci à tous.

(1) MNS-CRS : Maître-nageur sauveteur ;
Compagnie républicaine de sécurité

(2) SNS : Société nationale de surveillance (emploi mairie). Ce sont également les SNS, assistés d'une embarcation à moteur, qui assurent la surveillance au bord du lac..

Dernière minute : le gros bourdon a avalé un peu trop de sable et d'air salé... Toujours vaillante, la petite Alouette est venue finir la saison à sa place.

Enquête conduite et rapportée par Marie-Claude Houalet.
(été 2005).



Vue du poste central



Aire d'animation

Toros-piscine et cacophonie bruyante

Quartier nord, quartier déshérité ?

«Best of» de cinq conversations avec
cinq résidents du quartier Nord.

8 août 2005 ; encore une soirée agitée et bruyante pour les résidents du nord de Lacanau-Océan. Les «toros-piscine» ont animé toutes les soirées des lundis estivaux mais personne, hélas, n'est parvenu à faire diminuer les décibels que génère ce type de spectacle. Pourtant les élus avaient pris l'engagement de veiller à ce que le niveau sonore ne soit pas insupportable pour les riverains. En vain.

Déjà, l'année dernière, «les toros faisaient la fête» les samedis soir. Une pétition, dénonçant ces bruits «distillés» sans égard par les vents dominants, avait alors été lancée auprès de tous les habitants de ce quartier. Pétition toujours d'actualité, car totalement inefficaces demeurent les interventions officielles. Or, dans cette zone, s'ajoutent, chaque soir, les musiques et les chants de karaokés et autres fonds sonores en provenance des campings. Cacophonie infernale. Situation intolérable.

Des solutions existent ; encore faudrait-il qu'elles soient mises en œuvre et respectées. La première d'entre elles, la plus facile à réaliser, tombe sous le sens : baisser le niveau des sons. Les clients des campings 4 étoiles se plaignent eux-mêmes de ces bruits abusifs.

Certes, ce sont les vacances et il faut parfois se montrer tolérants ; mais lorsqu'il y a excès, il faut dénoncer ces préjudices démesurés.

Une autre solution est envisageable : peut-être modifier le PLU⁽¹⁾ pour déplacer ce site des animations vers un lieu moins exposé aux vents dominants.

Enfin, comble de malchance pour les résidents de ce quartier nord ; en effet, à ces nuisances dénoncées, s'ajoutent les dégradations et les malveillances de toutes natures causées régulièrement par quelques énergumènes éméchés de retour de «boîtes» à des heures bien matinales.

«Nuisances sonores estivales» : voilà un thème de réflexion collective sur lequel nos élus devraient se pencher avec plus de conviction en associant riverains et représentants des associations. Thème récurrent car dénoncé chaque année sans résultat notable, les réponses de M. le Maire à ce problème lors de la réunion du quartier Nord le vendredi 19 août, ayant laissé le public présent fort dubitatif.

Cinq adhérents du quartier Nord qui n'apprécient guère les boules «Quiès»

PS. Il est vrai que ces nuisances nocturnes sont aussi «monnaie courante» tard le soir sur les allées Ortal et le front de mer.

⁽¹⁾ PLU = plan local d'urbanisme.



M. Pierre Ortal, fondateur de la station océane, ne pouvait se douter que les allées qui portent son nom allaient alimenter les gazettes locales.

Les allées Ortal

Chronique du temps passé

Le 12 février 1938, M. Marian, maire, donne lecture à son conseil municipal de la lettre qu'il a reçue de M. Fellétou, président-directeur de l'Association syndicale autorisée des propriétaires de L.O., copie de cette lettre ayant été adressée pour information au conseiller municipal du «quartier de Lacanau-Océan». Dans cette lettre, M. Fellétou *«demande à connaître les programmes de travaux que la commune compte exécuter cette année à L.O.»* et *«sollicite également pour son syndicat l'autorisation de faire planter des tamaris et placer des bancs sur les allées Pierre Ortal»*.

Cinglante réponse du-dit conseil *«invité à se prononcer sur la quasi-ingérence de M. le Président-directeur dans les questions d'administration»*

«L'Assemblée municipale a SEULE le pouvoir de résoudre sans avoir de préavis à donner à quelque organisation privée que ce soit et décide à l'unanimité que les Allées Ortal, prises en charge par la commune, ne seront agrémentées et aménagées que selon les indications et directives données par le conseil lui-même».

Chronique du temps présent

Incontestablement les dispositions actuelles déclenchent ires et polémiques. Il est vrai, pas pour les mêmes raisons. «Chacun a ses raisons que la raison ne peut prendre en compte». Si l'Aplo avait soutenu les décisions municipales actuelles, c'est que celles-ci semblaient offrir un compromis entre le tout piéton et le «on laisse en l'état». Si l'Aplo forte des résultats du sondage qu'elle lança auprès de ses adhérents en 2003 maintient sa volonté de voir les allées Ortal uniquement piétonnes chaque année du 15 juin au 15 septembre, il n'empêche qu'elle accepterait tout compromis favorisant un consensus général. Les associations attendent la réunion-bilan

Au long de nos rues



Les allées Ortal



annoncée en son temps par M. le Maire. Compte tenu des réactions enregistrées cet été et des conditions de circulation vécues par les piétons, les automobilistes et les cyclistes, l'Aplo propose ces quelques mesures de bon sens qui n'engagent aucune dépense onéreuse :

1. suppression de tout stationnement sauf pour les handicapés ;
2. aménagement de quelques aires de stationnement «minute» ;
3. horaires des livraisons précisés et respectés ;
4. maintien du sens unique est-ouest ;
5. verbalisation systématique pour tous les contrevenants.

Le débat continue et l'Aplo attend avec intérêt les observations argumentées de toutes les parties concernées.

Et l'avenue Marie-Curie ?

L'entrefilet que nous fîmes paraître dans le précédent VLO n° 76 a fait couler beaucoup de salive (au marché) et suscité quelques courriers. Il ressort de tous ces contacts «qu'il est difficile de plaire à tout le monde» car il y a ceux qui se satisfont des travaux engagés par la ville et ceux qui émettent des critiques.

Notre propos était d'ouvrir une discussion compte tenu des observations émises par les riverains attachés à leur bien-être. Il appartient maintenant aux échelles du temps-durée et du temps-climat de témoigner de l'efficacité et de la fiabilité des travaux engagés.

Rue René Marthiens

Des adhérents nous apprennent que la municipalité les a contactés pour connaître leur avis sur l'installation d'un éventuel sens unique dans cette rue. Heureuse initiative que celle d'entamer un dialogue avec les riverains. Dans quel ensemble de circulation générale s'inscrit cette mesure qui peut évidemment apporter momentanément une solution partielle aux problèmes de circulation et de stationnement à Lacanau-Océan, particulièrement l'été ?

Espérons que les propositions de l'Aplo (cf VLO 2002) : circulation à sens unique rue Plantey et avenue de l'Europe et retour Place Charles de Gaulle et avenue Henri Seguin, seront prises en considération par nos élus dans les meilleurs délais.



Rue René Marthiens dans les années 1930

Humour

Petit manuel à l'usage du surfeur débutant

Après le remarquable succès du film «Brice de Nice», il nous a paru utile de donner quelques conseils à ceux qui veulent absolument s'initier au surf à Lacanau-Océan. De nombreuses enquêtes auprès de personnes compétentes nous ont amenés à vous proposer, sans aucune prétention de notre part, ce «petit manuel à l'usage du surfeur débutant».

Il nous semble superflu de rappeler que seul un respect absolu des règles édictées vous permettra de surpasser, dans les meilleurs délais, les plus grands champions.

Voici donc ces 7 règles incontournables :

1) Etre jeune. Il est aimablement conseillé aux trentenaires et autres quadragénaires de se diriger vers une autre activité aquatique, type aquagym ou thalassothérapie.

2) Etre blond (naturel ou décoloré). Quelques dérogations pourront être accordées aux bruns après un

examen capillaire des plus minutieux. Les tricheurs seront évincés.

3) Etre plutôt petit. Les grands, genre : crise de croissance mal maîtrisée, seront avantageusement orientés vers l'équipe locale de Basket Ball.

4) Etre bronzé, de préférence tout au long de l'année. On peut utiliser une lampe à bronzer ; on peut également manger des carottes.

5) Plaire aux filles. C'est simple : il faut posséder le «look fun tendance cool». Eviter malgré tout d'être un «frieur» qui, à force de se balader toute la journée sur la plage avec sa planche sous le bras, risque de souffrir d'un allongement anormal du membre supérieur.

6) Connaître approximativement la langue de Shakespeare. Des cours de rattrapage pourront être organisés pour les plus méritants.

7) Savoir ramer à contre-courant (ce qui, même dans la vie de tous les jours n'est pas particulièrement confortable) pendant 10 mn pour revenir vers le

bord, en équilibre et triomphant, en ...1 mn !

Essayez donc de bien assimiler ces règles et prévoyez un entraînement progressif. Vous pourrez alors débiter, en toute tranquillité, sur le lac du Moutchic ! Enfin, épuisé par tant d'efforts, vous pourrez aller dormir et agrémenter votre sommeil de vagues gigantesques que vous affronterez en vainqueur devant un bataillon d'admiratrices s'évanouissant les unes après les autres...

Un « aficionados » du surf





Pendant la saison estivale, des milliers de touristes viennent profiter de notre belle station. Certains emmènent avec eux leurs chers compagnons à poils (longs ou courts, selon la race). C'est ainsi que Lacanau-Océan est régulièrement l'objet d'une invasion canine qui n'est pas sans poser quelques «petits problèmes»...

Nous avons donc interrogé un éminent spécialiste, vétérinaire renommé, lequel a eu la gentillesse de nous répondre.

Question : quels sont les problèmes inhérents à la race canine ?

Réponse : tout d'abord, les morsures. Il existe deux catégories de chiens : les «gentils chiens» et les «méchants chiens». Le «gentil chien» dort ; le «méchant chien» mord. Le «gentil chien» a deux oreilles, quatre pattes et une queue ; le «méchant chien» a également deux oreilles, quatre pattes et une queue, mais aussi deux grandes dents de devant que l'on appelle des crocs.

Question : que faire face à un «méchant chien» qui vous mord ?

Réponse : vous avez deux possibilités. Vous pouvez d'abord essayer de le calmer en le caressant gentiment pendant qu'il vous mord avec allégresse. Toutefois, cette solution ne doit être envisagée qu'avec une extrême prudence, car les résultats se sont avérés très décevants. Il est plutôt conseillé d'échapper aux morsures en s'éloignant le plus rapidement possible de l'animal à l'humeur belliqueuse. Avec un peu de chance, vous pourrez même pulvériser votre record personnel sur 100m.

Question : existe-t-il d'autres problèmes en dehors des morsures ?

Réponse : oui : les aboiements intempestifs. Le meilleur ami de l'homme est aussi le plus braillard, d'autant plus que les nombreuses recherches sur les muselières à isolation phonique ont dû être abandonnées, faute de résultats tangibles.

En outre, les déjections canines représentent un «délicat cas» difficile à

Les toutous de Lacanau-Océan

résoudre. Des distributeurs de sacs pour ramasser toutes ces crottes devraient être prévus. En cas de non-respect de la loi, pourquoi ne pas proposer une taxe dégressive selon la taille du quadrupède - un caniche ou un basset étant évidemment moins lourdement imposés qu'un chien danois, par exemple. Les possesseurs de chihuahua pourront même bénéficier d'une exonération totale.

Question : peut-on maintenant aborder le difficile problème des chiens sur la plage ? Quels sont vos sentiments et quelles sont vos solutions ?

Réponse : l'appel au sens civique des gens me semble illusoire. On ne peut évidemment pas prévoir une plage canine, strictement réservée à nos aimables quadrupèdes, avec maillot de

bain obligatoire, car le nudisme, même canin, est interdit. Je ne vois donc qu'une solution : interdire aux chiens l'accès à la plage et appliquer cette réglementation !

Un Courteline canaulais



Inquiétante signalisation

Nécrologie

«Bébert» Meynard s'en est allé

Soudainement, laissés sa famille et ses amis désespérés. Certes un mal implacable le tenaillait depuis quelque temps. Mais les récentes conversations tenues avec lui ne laissaient pas présager ce brutal départ. Chasseur, pêcheur, restaurateur, «Océanais convaincu» comme il aimait le rappeler, «Bébert» était un personnage mémorable à Lacanau-Océan. L'Aplo présente à Mauricette et à ses proches ses bien sincères condoléances.



Notre ami Yves Bardet nous a quittés

Les permanences de l'Aplo le samedi matin ne seront plus tout à fait les mêmes. En effet, nous n'aurons plus le plaisir d'accueillir notre ami Yves qui, juché sur sa bicyclette, venait régulièrement nous rendre visite pour converser des affaires de l'Aplo avec les administrateurs présents. Fin brutale, inattendue qui nous plonge dans la consternation et la peine.

Nous exprimons à sa famille toutes nos condoléances attristées.

M^{me} Francis Boutros

C'est avec affliction que nous apprenons la disparition soudaine de Nicole Boutros (née Stynen), épouse de celui qui assura quelque temps la trésorerie de l'Aplo.

Que Francis et sa famille soient assurés dans ces moments douloureux de l'affectueuse sympathie de l'Aplo.

Cherchons W.C. désespérément

Requête formulée par de nombreux résidents et estivants lors de nos contacts sur le marché du mercredi



Le nombre et la propreté des toilettes publiques représentent un problème récurrent à Lacanau-Océan. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer un article déjà ancien, daté de novembre 1991, publié dans le VLO n° 26, et dont les propos restent d'une brûlante actualité :

Lacanau-Océan a été consacrée, à juste titre, «première station de la glisse». En effet, on peut glisser sur les vagues ; on peut même prendre un skate-board et glisser sur le sol. Mais il existe un autre type de glissade moins appréciée : le surf sur les crottes de touristes.

Réfléchissons :

1) Lacanau-Océan possède, dans le centre, trois emplacements de toilettes publiques (au bout des allées Ortal ; à proximité de la Mairie-Annexe ; au marché municipal) qui sont, en outre, mal signalés et mal entretenus.

2) Lacanau-Océan accueille pendant la saison estivale des milliers de touristes lesquels, à moins d'être affligés de constipation chronique, doivent satisfaire leurs besoins naturels.

Le déséquilibre est donc flagrant entre, d'une part, le nombre ridicule de lieux d'aisance et, d'autre part, la quantité considérable de déjections quotidiennes.

Le touriste pressé par le besoin a toujours la possibilité d'aller se soulager dans le bar le plus proche, mais cette solution est onéreuse car elle exige une consommation.

Que reste-t-il donc ? La nature, bien sûr, de préférence les chemins creux, les jardins abandonnés... à l'abri des regards indiscrets.

Et jusqu'où n'iront-ils pas ? Peut-on imaginer une horde de touristes diarrhéiques envahir les espaces verts ou, pire, escalader les barrières des maisons inoccupées ? Faudra-t-il y placer des «pièges à fesses» ? Faudra-t-il prévoir des employés municipaux motorisés pour ramasser les déjections humaines ? Lacanau-Océan deviendra-

t-elle la première station où les chiens glissent sur les crottes des touristes ?

Il ne faut pas le souhaiter. D'ici là, la Mairie, soucieuse d'hygiène, aura construit d'autres toilettes publiques, bien signalées, bien entretenues...

Qu'ajouter à ces remarques ? Certes, square Elie Souleyreau, un sanitaire moderne a remplacé les vieux W.C., mais ceux-ci sont encore nettement insuffisants vu le nombre croissant de touristes et l'extension de la station depuis 1991. A croire que les municipalités qui se sont succédées sont affligées de constipation sévère et ne sont pas conscientes du scandale que représente cette pénurie de toilettes. Par ailleurs, il existe toujours au bout

des allées Ortal, sur le front de mer, des W.C. enterrés qui semblent dater de l'âge de pierre. La présence de cette «caverne fécale», trou infect même pas éclairé, est indigne de notre station. Nous invitons les membres de l'APLO à visiter ce lieu, de préférence la nuit, munis de lampes frontales et de masques à oxygène en parfait état.

Des constructions nouvelles s'imposent. Pourquoi ne pas implanter des modèles type «sanisettes» qui donnent, semble-t-il de bons résultats dans d'autres stations côtières ? En attendant, la municipalité aurait-elle l'obligance d'indiquer avec précision aux touristes motorisés l'existence des rares W.C. canaulais ?





L'Aplo entend à sa manière, modestement il est vrai, encourager toutes les Canaulaises et tous les Canaulais qui entreprennent une action nouvelle favorisant le commerce ou les services de proximité. Dans le VLO précédent, nous avons commencé à signaler l'ouverture de nouveaux établissements : opticien, halle de la Presse, boulangerie-pâtisserie, Multi-services, etc.

Faites connaissance aujourd'hui avec Asmaa, la Marocaine dont on nous a dit le plus grand bien et avec Guillaume Desombre et Francine Fort qui vous attendent sur leur catamaran pour une navigation de loisir.

Asmaa ou le Maroc à Lacanau

Canaulaise depuis sept ans, Asmaa entend faire partager son goût de la cuisine marocaine dans une atmosphère festive avec ses rites spécifiques parfumés de fragrances agréables ; et si vous le demandez, présentation de danses orientales. Asmaa se propose donc d'organiser chez vous, à votre convenance, vos fêtes ou vos soirées amicales et familiales. Cuisine orientale soignée et service complet : couverts, vaisselle, décor et rituel ; service à table en tenue. Elle peut également vous livrer tout un choix de plats orientaux dans leur vaisselle spécifique : couscous, tagines variés, pâtisseries, thé à la menthe, etc.

Asmaa : 118, corniche de la Meyjande à Carreyre (Lacanau). (05 56 26 23 84 et 06 70 91 41 47)



Informations générales

Economie locale

Un catamaran à Longarisse

Majestueux voilier mis à l'eau en fin de saison par un jeune couple entrepreneur, amoureux du vent, de l'eau et du biotope lacustre naturel. Ce catamaran construit par son skipper/propriétaire, Guillaume Desombre, géré par sa compagne Francine Fort, offrira aux touristes des promenades sur le lac de Lacanau. Douze personnes à chaque tour, sécurité oblige mais tourisme à la carte. Le circuit et le temps de navigation seront définis entre les clients et le skipper avant chaque départ. Initiative heureuse qui devrait recueillir un certain succès auprès des amoureux

du lac et de son environnement naturel. Rendez-vous à Longarisse, près de l'ancienne maison forestière.

Renseignements : 06 61 21 38 09



Festivités

Lacanau Accueil reçoit Jean-Marie Sarrasin

Jean-Marie Sarrasin, romancier, poète, peintre, revient à Lacanau qu'il n'a jamais oublié. Beaucoup d'entre nous le connaissent et l'ont côtoyé lorsqu'il vivait à Lacanau dans les années 1960-1970. Depuis, il a parcouru l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Espagne. Il en a rapporté autant d'images que d'émotions. Ses souvenirs sont aussi notre histoire. Dominique Tréfouel au piano Steinway offrira les poèmes de Jean-Marie Sarrasin avec sa vision de musicien, les disant en même temps qu'il joue ou en alternance avec des thèmes du répertoire classique et avec ceux de sa propre composition. Un verre de l'amitié terminera cette soirée du samedi 22 octobre 2005, à 20 h 30, salle L'Escoure à Lacanau-Océan. Entrée : 6 euros.

Le Centenaire à Lacanau-Océan : 1906-2006

Le Comité des festivités du centenaire de Lacanau-Océan nous communique l'information suivante :

La période choisie pour fêter ce centenaire se situe entre le samedi 10 juin

(ouverture) et le samedi 26 août 2006 (clôture) avec un point fort le week-end des 5 et 6 août.

Amis lecteurs, vous n'êtes pas sans savoir que l'Aplo participera comme d'autres associations locales à ces festivités puisque, dans leur cadre, notre association a décidé (AG avril 2005) de réhabiliter et d'édifier la statue du Matelot au faite de la tour d'une des premières villas canaulaises (cf. VLO n° 75). L'Aplo a d'ailleurs lancé une souscription auprès des Canaulais, souscription à laquelle il est toujours temps de contribuer puisqu'elle ne sera close qu'en août 2006.

Au marché

On ne peut que se féliciter d'avoir assuré une présence régulière au marché estival du mercredi matin, les chalandis se pressant chaque semaine plus nombreux auprès de notre stand sis au droit de la villa Plaisance.

Moment privilégié, fort encourageant compte tenu des nombreux contacts personnalisés et des propos entendus. Sans oublier les observations et réflexions rapportées qui nous ouvrent des horizons nouveaux. Voilà une opération conviviale que nous entendons pérenniser.

Réponse d'Usbek à Red, son ami persan

Amis lecteurs, rappelez-vous, dans le VLO n° 69 d'octobre 2003, l'Aplo publia la lettre d'un ami persan, touriste intermittent à Lacanau-Océan. Celui-ci, de retour cet été dans notre station, nous a fait parvenir le double de la lettre qu'il adressa courant août 2005 à son ami Rédi resté au pays.

Usbek à Rédi, le 28 de la lune de Saphar

Mon cher Rédi,

C'est avec un certain retard que je te répons, car je me suis trouvé dans l'obligation de régler un différend qui prêtait à scandale dans mon harem : une de mes favorites a eu l'outrecuidance de vouloir porter un string à la mode occidentale, ce qui, tu l'avoueras, est inconcevable dans notre pays. Cet incident est désormais réglé.

Tu évoques dans ta dernière lettre le problème des toilettes publiques dans cette ville. Je te trouve bien sévère. En effet, il existe à Lacanau-Océan un véritable monument historique : la célèbre «caverne fécale» du front de mer, au bout des allées Ortal. Je te recommande très vivement la visite de cet endroit si singulier.



Un autre fait me semble bien mystérieux. Il existe des «bars de nuit» au centre ville. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, la faune des fêtards occupe la place ; des groupes de jeunes s'agglutinent autour de ces édifices, bloquant les allées Ortal, épicentre du séisme, hurlant, gesticulant et consommant force bouteilles d'alcool sous l'œil débonnaire des gendarmes. Quelques-uns prennent les allées pour un circuit de vitesse et circulent même à contre-sens. Après 2 heures du matin, cette horde de jeunes se déplace, avec son cortège d'échauffourées, toujours en vociférant, vers ce que l'on appelle ici des «boîtes de nuit». A 4 heures, ils sortent passablement éméchés, et



s'éparpillent dans la ville en criant de plus belle. Certains noctambules avinés décuivent sur les allées ou en front de mer, le regard vide. Je n'ai pas besoin de te parler des dégâts occasionnés au cœur de la cité, de la saleté que laisse cette horde derrière elle (nettoyée aux frais du contribuable). D'ailleurs, je crois que l'on appelle Lacanau-Océan la «cité des braillards». Je n'ose penser aux problèmes de sécurité posés par tous ces produits absorbés ou fumés quand il s'agit de prendre la voiture. Mais, par une sorte de bizarrerie qui semble propre à cette station, nous ne sommes jamais tenus au courant des exactions commises la nuit.

Mon cher Rédi, une décision impensable a été prise par les édiles de la ville : les allées Ortal sont désormais en sens unique ! Mais j'ai bien peur que cette demi-mesure ne mécontente beaucoup de monde et que les piétons ne fassent les frais de l'opération. Les commerçants, comme d'habitude, se plaignent et certains continuent d'accaparer abusivement les trottoirs et l'espace public : la ligne de démarcation bleue serait-elle invisible à leurs yeux ? Mais, comme je te l'indiquais dans ma lettre précédente, personne ne semble s'en inquiéter, car cela est devenu une coutume qui s'est imposée. Il est donc fort dommage que la piétonisation n'ait pas été totale, comme dans de nombreuses autres stations balnéaires.

Voilà les dernières nouvelles de Lacanau-Océan et j'y trouve toujours des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre. Malgré tout ce que l'on peut dire ou écrire sur les diverses nuisances, chaque été est un éternel recommencement : le bruit reprend de plus belle et les lois sont bafouées. Parions que la prochaine saison estivale sera identique à celle-ci, sinon pire...

Adieu, mon cher Rédi, reçois toutes mes amitiés.

Usbek



Au courrier

Peu de courrier pendant cette période estivale. Il est vrai que les contacts personnels avec le public lors de nos présences au marché du mercredi ont largement contribué à notre information locale.

Retenons cependant la lettre de M.F. de Bègles qui nous adresse le double de ses courriers adressés en mairie et à la Lyonnaise des Eaux, courriers dans lesquels il demande que des travaux sérieux soient enfin entrepris rue des Ecureuils pour que, lors de fortes pluies, les puisards jouent pleinement leur rôle. Demande formulée déjà plusieurs fois, les travaux exécutés étant inefficaces les jours de fortes pluies et d'orages.

Signalons aussi deux interventions : celle de M^{me} S. de L.O. qui demande l'éradication de la végétation parasite au sud du parking du Mail sis à l'entrée de la station ; végétation envahissante qui «sert de toilettes publiques». Celle de M^{me} G.S. de L. O qui déplore la fantaisie des horaires de ramassage des «poubelles noires et jaunes» et qui souhaiterait que l'accès de l'impasse Henri Seguin fit l'objet d'une intervention efficace : «Faites quelque chose» demande t-elle dans son courrier à M. le Maire.

Quant à M^{me} E.B. de L.O., elle dénonce «l'été 2005, l'été de tous les dangers pour les piétons». «Aucune amélioration pour les piétons sur les allées Ortal ; (...) les commerçants sont toujours sur les trottoirs avec leurs étals ou leurs tables». Si notre adhérente apprécie la réfection de certains trottoirs, elle s'insurge contre «les stationnements sauvages interdisant tout passage aux piétons, aux poussettes, aux fauteuils roulants».

Pourquoi pas les chaussées aux piétons et les trottoirs aux automobiles et aux campings-cars ?



Téléphones d'urgence

POMPIERS : 05 56 03 53 05 ou 18
GENDARMERIE Lacanau : 05 57 17 07 60 ou 17
GENDARMERIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 53 ou 17
SAMU : 15
HOPITAL Tripode (Bordeaux) : 05 56 79 56 79
POLYCLINIQUE Lesparre : 05 56 73 10 00
CLINIQUE ARES : 05 56 03 87 00
CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80
AMBULANCES Zurdo M. Le Huga : 05 56 03 20 39
MAIRIE Lacanau Ville : 05 56 03 83 03
MAIRIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 22
OFFICE TOURISME LACANAU-OCÉAN :
Tél. 05 56 03 21 01 - Fax : 05 56 03 11 89
PREFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60
ELECTRICITÉ DÉPANNAGE : 05 56 57 80 80
SERVICE DES EAUX Urgences 24/24 h :
0 810 130 120
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : 05 56 03 21 01
MEDECINS
CAMIADE - N'GUYEN : 05 56 03 21 20
LAURENT NICOLE : 05 56 03 52 11
DANDURAND : 05 56 03 57 29
DENTISTES
Odile LAVAUD (Lacanau Océan) : 05 56 26 30 96
Ph. PORTET (Lacanau Ville) : 05 56 03 53 30
PHARMACIENS
GIMENES : 05 56 03 51 24
PHARMACIE DE L'OCEAN : 05 56 03 21 39
INFIRMIERES
ARBOGAST : 05 56 03 01 66
M. PINEAU : 06 83 20 93 52
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19
LAULAN Alain : 05 56 03 51 22
OUZOULIAS François : 05 57 70 03 94
S.O.S. KINÉ RESP. 24 h / 24 h : 05 57 70 03 94
LABORATOIRE D'ANALYSES : 05 56 03 50 16
VETERINAIRE : 05 56 03 23 10
DÉPANNAGE : LABAT D. : 24 h / 24 05 56 03 53 28
GARAGE CENTRAL L.O. : 05 56 03 20 12

A PROPOS DE LA SOUSCRIPTION «LE MATELOT»

Afin de taire tous les scrupules et inquiétudes nés du lancement de cette campagne et afin de lever toute ambiguïté, nous tenons à préciser les points suivants :

1. un bail emphytéotique a été signé devant notaire en accord avec le propriétaire actuel de la villa qui accueillera sur sa tour «la statue du matelot».
2. l'entretien de la-dite statue reste à la charge de l'Aplo.

Informations pratiques

Adhésion annuelle : 4 €

Abonnement à

«Vivre à Lacanau-Océan» : 13 €

Adhésion et abonnement : 17 €

Souscription au « Matelot »

participation minimum : 7 €

Règlement

soit par chèque bancaire à l'ordre de l'APLO, soit par chèque postal à l'ordre de l'APLO : CCP Bordeaux n° 10 303 64 E

Pour tout savoir sur l'Aplo

05 56 03 25 32

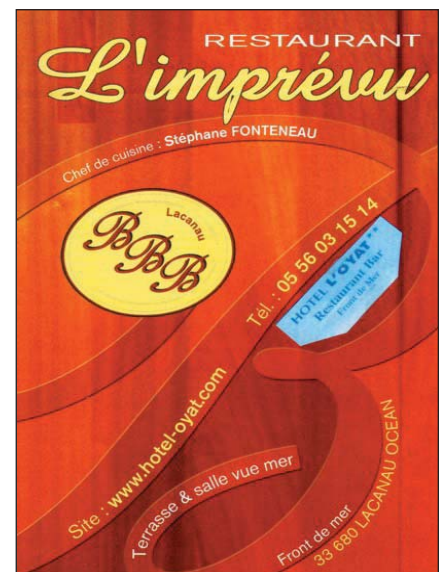
www.lacanau.info.com

Pour dialoguer avec nous :

ass.aplo@wanadoo.fr

B.P. 4

33680 LACANAU OCÉAN



ARA (Association Respect Animaux)

13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN

TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59

TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56

Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04

Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40

Association 1901 à but non lucratif



www.lacanau-photo-videos.com

Tirage Numérique en 1 HEURE
Gravure CD d'après tout support
Identités Numériques Instantanées
Appareils Jetables Etanche
Développement 24x36 et APS
Cassettes Vidéos Numériques

1,
allées
Ortal
33680
Lacanau
Océan

Site internet
d'informations locales

www.lacanau.info

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE

Michel COMPAIN

Créateur Piscinier

PRODUITS & ENTRETIEN

l'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau

3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU
T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information
de l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan
(Loi 1901)

Mairie Annexe de Lacanau-Océan - B.P. 4
CCP Bordeaux 10.303.64 E

Directeur de la Publication : Jean-Pierre MENARD
Commission paritaire des publications
et agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de lecture

M^{mes} BLATCH - HOUALET - ROGALSKI
MM. COUBRIS - GRIMBERG
LAMARCHE - MÈNARD
MAGNON - MOREAU - SOLDA - TARTAS.

Les articles publiés en « Tribune Libre »
sont sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 4 euros

Abonnement 4 numéros : 13 euros

Adhésion Aplo : 4 euros

Adhésion Aplo et abonnement : 17 euros

Composition, Mise en page, Impression :

Imp. Paris, 20, rue Condillac - Bordeaux

Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETs - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51

**INFORMATIQUE
ARUAR Laurent**
Maintenance à domicile
Leçons particulières
Assemblage
Tél. 06.61.46.56.55
E-mail: aruar.laurent@wanadoo.fr



HÔTEL*** • SPA • RÉSIDENCES • CENTRE EQUESTRE & PONEY CLUB

le bonheur grandeur nature !

Route du Baganais
33680 Lacanau Océan
Tél : 05 56 03 91 00
Fax : 05 56 03 91 10

Vitalparc
LACANAU OCEAN
www.vitalparc.com
E-mail : info@vitalparc.com

Le Bateau - atelier

OBJETS ET MEUBLES MARINS
ATELIER DE PEINTURE
1, avenue du lac, 33680 Lacanau, tél./fax 05 56 03 58 50

Coiffure Mixte
**Hair
MARIN**
3, rue Jules Ferry
33680 LACANAU OCEAN
05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan
L'Auberge du Marin
Service midi - spécialités moules
Cuisine traditionnelle
Repas ouvriers - groupes
Chambres meublées cadre agréable
« marin » - prix modérés
ouvert toute l'année **05 56 03 26 87**

**Agence Immobilière
BRUSSOL**
LOCATIONS - ACHATS - VENTES
EXPERTISES
FNAIM 24, av. adj. Guitard - 33680 LACANAU-OCEAN
TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47

**Cerfs Volants
Le Singe
Rouge**
18, allées Ortal
33680 Lacanau-Océan
Tél. 05 56 03 21 78
Fax 05 57 70 01 65

**Hôtel, restaurant
Bar, cocktail**
LE MARIAN
"CHEZ L'AUSTRALIEN"
A 100 M DE LA MER
19, allées Pierre Ortal - 33680 LACANAU OCEAN
Tél. **05 56 03 21 02** - fax : 05 56 03 16 47
ouvert de février à novembre

Hôtel* VITANOVA
Résidences**

Restaurant «Le Patio»
Centre Balnéo
Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme
Ouvert à tous
Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 03 80 00

LE KAYOC
Restaurant - Brasserie - Café - Bar - Cocktails
Spécialités de poissons et fruits de mer
Plage de Lacanau Océan
05 56 03 20 75 Ouvert toute l'année

L'EQUIPAGE
BAR - BRASSERIE
OUVERT A L'ANNEE
5, AVENUE DE L'EUROPE
33 680 LACANAU OCEAN
05 56 03 27 43

Agence BRU & FILS
Locations saisonnières
Villas - Appartements - Bungalows
Ventes - Achats
Toutes transactions immobilières
Expertise gratuite de votre bien
agence-bru@wanadoo.fr
10, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCEAN
Tél. **05 56 03 22 64** - Fax 05 56 26 39 36

LE CAPITOLE
Quincaillerie - Bazar
Articles de Plage
Place du Général de Gaulle
33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 21 97

**AGENCE IMMOBILIERE
MICHEL DESCARRIERE**
Locations saisonnières - Ventes
12, rue Charles Chaumet
(face à la maison de la presse)
33680 LACANAU-OCEAN
Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

**Régis DEMANES
Artisan**
ABATTAGE
ÉLAGAGE
Couverture
Maçonnerie
Charpente
17, résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
SIRET 33307401000044

Entreprise artisanale créée en 1980
NEUF, ENTRETIEN, REPARATION
MACONNERIE, FAÇADE, COUVERTURE
TRAVAUX DU BATIMENT
MULTI-SERVICES
Maintenance de
Plomberie
Zone
Artisanale de
NUGA, 33680
LACANAU-OCEAN
SERGE DENNERY
05.56.03.21.31
06.07.22.84.86

**Dominique
LABAT**
CENTRE REPARATION
Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service
Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24
2, avenue de Bordeaux
33680 LACANAU-VILLE
Tél. **05 56 03 50 40**
Fax 05 56 03 53 12

Océan Protection Services
GARDIENNAGE
INSTALLATION DES SYSTEMES DE SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE ET INTERVENTION
Salle l'Escoure - Place de l'Europe
33680 LACANAU OCEAN - Tél. 05 56 03 58 03

Restaurant du Golf
Cuisine gourmande entre Terre et Mer
Terrasse vue sur le Golf - Bar - Salon de thé
Restaurant ouvert tous les jours
Service continu de 10h30 le matin jusqu'au dîner
05 56 03 92 96 - 05 56 03 92 92
Hôtel*** du Golf
Domaine de l'Ardillouse
33680 Lacanau Océan
info@golf-hotel-lacanau.fr
www.golf-hotel-lacanau.fr

**LAVERIE AUTOMATIQUE
« LA VAGUE DE PROPETE »**
Ouvert de 8h à 22h
Sous l'hôtel L'OLYAT - Front de mer -
LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 11 11 OUVERT de Mars à octobre

Serge DUPHIL

Plomberie
Chauffage - Sanitaire

3, rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20

Jean-Jacques CURAT

Prestations informatiques Mac/PC

Assemblage, Maintenance, Réparation, Internet
Application, Formation, Configuration à la carte
11, rue du Général de Gaulle - 33680 LACANAU
05 56 03 54 84 - 06 87 24 54 45
E-mail : prest-info@orange.fr

Revêtements de sol
Isolation
Peinture
Papiers peints
Décoration

FERNANDEZ
Atelier :
ZI ' Le Huga' Lot No 22
33680 LACANAU

Successeur :
Lionel MARTINEZ
6, Route du Crastieu 33680 LE TEMPLE
Tél. 05 56 26 58 96
Port. 06 31 47 83 34



LE FOURNIL MEDOCAIN

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries
PRODUITS SÉLECTIONNÉS
2 Av. du Maréchal des Logis Garnung
33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 26 39 09

GAILLARD BÂTIMENT

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
CONSTRUCTION - TRANSFORMATION
RÉPARATIONS ET AMÉNAGEMENT - DÉPANNAGES
**MENUISERIES ALUMINIUM
et PVC**
33680 LACANAU-OCÉAN
T. 05 57 70 58 80

Ets LAGOFUN

PLOMBERIE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE

31, av. de la Côte d'Argent
33680 LACANAU

Tél : 05 56 03 54 46
Portable : 06 80 72 13 57
Fax : 05 57 70 59 65 ets.lagofun@liberty.surf



LOCATION MATERIEL

LOCATION-VENTE-RÉPARATION

ESPACES VERTS, BRICOLAGE,
BATIMENT, TERRASSEMENT
AGENT JOHN DEERE
FOURNITURES AUTOMOBILES
ET MOTO-CULTURE

LOCAMAT 33

8 rte de l'Atlantique - Le Huga 33680 LACANAU
Tél. : 05.56.03.19.79

DECOCEAN
ENTREPRISE INDIVIDUELLE DE
DÉCORATION RENOVATION ENTRETIEN
DU BÂTIMENT

Un artisan à votre
service !!
LAVERGNE Philippe
12 av du Lieut. PRINCETEAU
33680 LACANAU-OCEAN
05 56 03 11 61
06 80 89 43 58

PEINTURE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
INT. EXT
VITRERIE
PAPIERS PEINTS
ISOLATION
CARRELAGE
PLACO
BRICOLAGES DIVERS

V. MANFÉ

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

réalisations

6, av. Plantey
33680
LACANAU OCÉAN
Tél. 05 56 03 22 07



CONSTRUCTION - RENOVATION

Entreprise
ELICECHE Vivien
Successeur de BALESTIBEAU
Tél. 05.57.70.50.23
Portable. 06.07.06.79.14
14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

s.a.r.l. COLLADO

Entreprise Maçonnerie - Plâtrerie

Z.A. La Meule - Lot 24
33680 LACANAU VILLE
Tél. 05 57 70 54 01
Fax. 05 57 70 54 02
Port. 06 71 63 52 08



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE
SARL JEANJEAN

14, avenue du Lac
33680 LACANAU Tél./Fax 05 56 03 52 37
E.mail : jeanjean.sarl@wanadoo.fr



BRICO'LAC
Quincaillerie SUIRE

Route de Lacanau Océan
33680 LACANAU VILLE
Tél 05 56 03 50 81



Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Chez Emma
8, av. du Mal-des-logis Garnung
33680 LACANAU
05 56 03 27 92 - Port. 06 13 28 35 36

**Abattage
Elagage
Lavergne**

Taillies
de haies
Aménagements
Finitions

Tél. / Fax 05 56 03 51 07
Portable 06 08 66 02 97




Troc & Broc
BROCANTE DÉPÔT-VENTE
24, zone artisanale du Huga
33680 LACANAU
05 56 03 17 17

**SEVIN
MULTI-SERVICE**

Pc en panne ou à configurer
Petits travaux, bricolage
Electricité, antenne tv
parabole, jardinage

Téléphone : 05 56 58 54 61
Mobile : 06 19 80 73 45
Messagerie : dsevin1685@aol



DÉPANNAGE 7/7 - VENTE
SERVICE APRÈS VENTE
Electro-ménager
Petit ménager
T.V. - HI-FI - Canal +
Maintenance antennes
Location TV COULEUR
CASSETTES VIDÉO

électro-ménager Lopez Reneaud
6, avenue Henri Seguin - 33680 LACANAU-OCÉAN
Mag. 05 56 26 35 79 - Dom. 05 56 03 52 76
Fax 05 56 26 32 60



APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ
Thierry BORDES
INSTALLATION ÉLECTRIQUE
CHAUFFAGE - ÉLECTROMÉNAGER
TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE
MAGASIN ET ATELIER :
77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 55 60

**GABY'S
FLOWERS**

Av. du Maréchal
des logis Garnung
LACANAU-OCÉAN
05 56 03 18 25

**AGTO
GYM TONIC OCÉANE
FITNESS**

Mardi 19 h : Cosec-Lacanau
Vendredi 19 h : Vitanova Lacanau-Océan
05 56 03 51 01 - 05 56 03 27 90

ALEX BOUREZ
HORIZON MARIN BP 25
LACANAU-OCÉAN
05 57 700 777

SERRURERIE - VITRERIE - STORES
VOLETS ROULANTS - MOUSTIQUAIRES



MINIBUS DE L'OCEAN
VOITURE DE PETITE REMISE

TRANSPORT
DE PERSONNES
DE 1 A 8 PLACES

Michel
ZURDO

TOUTES DISTANCES
FRANCE ETRANGER

LACANAU

Téléphone : 06.03.85.75.73
Fax : 05.56.03.56.83

ALAIN LAPIS
FACTOTUM
Serrurerie
Peinture - Tapisserie
Nettoyage de jardins

Pour tous travaux
contactez moi
Tél. 05 57 70 05 57

28, rue Pierre Durand
33680 Lacanau Océan

